

Conseil d'administration du CNML

Compte-rendu de la séance du 15 décembre 2014

Étaient présents : Jannik Gicquel, Rozenn Jouan, Patricia Lambla, Philippe Lefroid, Jo Rouxel, Jacques Le Floch, Jean-Yves Desêtres, Jacques Meignen, Jean-François Oppé, Alain Gicquel, Christian Levitre, Johann Le Borgne, Bruno Chevalier, Jean Pascal Nobileau

Excusés : Yann Le Scouiller.

Début de séance: 18h30

1) Commission croisières

Le CR du 29 novembre dernier a été diffusé aux membres du CA. Un point a été fait pour l'année 2014, toutes périodes confondues, ce sont une trentaine de bateaux qui ont pu profiter des croisières. Pour l'avenir les projets pourraient prévoir les escales en fonction du calendrier des manifestations des ports visités et les clubs seront sollicités pour accueillir les croisiéristes. Le CNML offrira un apéritif aux escales pour les croisières de plus de 15 jours sur la base d'environ 50 €uros.

2) Sortie de Printemps

La capitainerie de Port Haliguen ne répond pas mais, à priori, il n'y aura pas de problème pour la place. Compte tenu du mauvais accueil de la part de la Capitainerie du port du Crouesty pour accueillir des bateaux en groupe, 20 €uros supplémentaires sont demandés par bateau pour réserver un ponton pour le groupe : si le port du Crouesty ne revient pas sur cette disposition, la sortie de Printemps se fera avec deux nuits à Port Haliguen. Pour le repas du dimanche soir à Port Haliguen le nombre de participants devra être connu deux semaines avant. Le repas sera à 21€uros hors boisson pour une choucroute de la mer et un framboisier. Une partie du montant sera pris en charge par le club.

3) EH

A la suite de la réunion en présence des autorités portuaires des nouveaux parcours ont été dessinés pour la 2^o session. Les IC seront présentés à la commission régates qui se tiendra en janvier 2015.

4) Père Noël

L'association des commerçants organise une promenade en poney entre 16h00 et 17h00 mais n'ont rien prévu pour rejoindre le port. Pour le club, l'organisation est la même que l'an passé mais en partant du bateau de la SNSM ce que la tempête de 2013 n'avait pas rendu possible. Le montage de la tente se fera le samedi matin vers 10h00 et le gonflage des ballons est prévu à partir de 16h00. Un courrier d'invitation a été adressé à Madame le Maire pour solliciter sa présence.

5) Challenge de la Rade

Remise des prix le 16 janvier à 17h30 à la maison de l'agglomération. Les gagnants 2014 sont Kashmir et May Be tous les membres du CA sont conviés. Une invitation sera transmise par courriel aux heureux gagnants.

6) Calendrier des régates et manifestations de la Rade

Le CA est d'accord sur le calendrier, la confirmation est adressée ce jour

7) Contrat d'occupation de la Salle du Gélén

La Compagnie des Ports du Morbihan a sollicité la signature d'un nouveau contrat. Le précédent contrat se terminant fin 2011. Les courriers sollicitant le maintien du loyer à un niveau acceptable et faisant mention de l'importance des activités du Club et de la baisse des subventions perçues sont restés sans réponse. Un courrier détaillant cette situation et réclamant son arbitrage a été transmis à Monsieur Goulard, Président de la Compagnie des

Ports du Morbihan. En réponse une proposition de contrat a été remise au Président du club lors d'une réunion avec la responsable du port de Ste Catherine. Deux conventions sont proposées à la signature du Président, l'une mentionnant les termes du loyer et l'autre régissant les indemnités versées au club pour ses activités. Ces conventions sont à relire attentivement, il apparaît dans l'immédiat qu'il faudra préciser en jour les courses des EH et de la régata du challenge de la rade. Les dates de fin de ces projets de conventions ne coïncident pas, cela ne risque-t-il pas d'engager le club sur la dernière année d'occupation du local sans avoir l'assurance de percevoir la subvention d'animation ?

8) Point sur les cotisations

A ce jour, 113 adhérents ont cotisé pour l'année 2015 dont 40 nouveaux. 53 licences pour 2015 dont 31 primos. Le nombre de 30 ans et de 30 - 40 ans seront repérés.

9) Trésorerie

Jean-François fait état du prévisionnel 2015 qui serait positif.

10) Tarifs 2015

Après avoir comparé les tarifs pratiqués par les clubs du Morbihan nous constatons que le CNML est inférieur sur tous les postes. Les tarifs 2015 seront les suivants : Licence journalière 13 €uros – Licence annuelle 52 €uros – Licence jeune 26 €uros – Adhésion 45 €uros - 2° personne 15 €uros – Famille 65 €uros (enfants mineurs)

11) OPEN POGO

La manifestation est prévue les 1°, 2 et 3 mai 2015. Les bases financières de 2014 seront reconduites avec un seul prix pour tous les participants. Une réunion est à prévoir fin janvier ou début février avec les représentants de l'association POGO. Jean Pascal prend contact.

12) Cours de Navigation

Douze personnes suivent ces matinées du samedi, cependant leur adhésion au club est à vérifier.

13) Questions diverses

1 – Une convention a été envoyée par l'association sportive Balavenne pour organiser la nuit à bord des voiliers prêts à accueillir les jeunes et leur encadrement le 29 avril 2015. Chaque propriétaire concerné répondra directement à cette association.

2 – La Pizzeria du centre ville serait intéressée pour venir un samedi matin afin d'offrir une dégustation de pizzas. Johann prend contact pour l'organisation de cette matinée.

3 - Jacques, Jean-François et Jo recevront les factures électroniques de Leclerc et vérifieront les tickets.

4 – Pour l'organisation des repas c'est Johann qui remplacera Jean-Claude durant son absence. Le plat est choisi avec la charcuterie Hourdé le mardi, ou le mercredi, et le samedi matin il s'agit d'indiquer au traiteur le nombre de repas après avoir relevé le tableau de Doodle.

Prochain C.A. : Le lundi 2 février 2015 à 18h30

L'ordre du jour sera transmis une semaine avant par le président.